842M76
D936

de l'école rationaliste effraient parfois et qui se demandent avec angoisse comment on peut, sans rien retrancher du dépôt de la foi, faire bon accueil aux progrès de la science. Nous souhaitons aussi que ceux de nos adversaires qui cherchent, en dehors de tout système préconçu, la seule vérité, jettent un regard sur ces pages et, après les avoir parcourues une première fois, les lisent attentivement. La conclusion logique de leur étude serait que, si l'Eglise a raison de réprouver les exagérations du modernisme, elle ne condamne pas la science, et qu'au grand soleil du dogme catholique, l'esprit d'investigation, la critique la plus sévère, l'usage des saines méthodes, le respect scrupuleux de l'impartialité, le culte unique du vrai peuvent s'épanouir et fructifier.

† Charles Paul,
Evêque d'Agen.

Agen, 5 janvier 1909.

"Bulletin de littérature ecclésiastique ...
no. 1, Jan. 1909."

5 June 26 74

p49651

MONTAIGNE ET LE CARDINAL SADOLET

Les critiques ont bien souvent mis en lumière tout ce que le chapitre des *Essais* sur l'*Institution des enfants* contient de hardiesse, de nouveauté et de bon sens. Partout ailleurs timide et soucieux de ne point heurter violemment la tradition, ici Montaigne débride sa prudente modestie, et la pensée qui s'élaborait secrètement en lui-même s'échappe en brusques saillies, dans une franche allure. Personne mieux que M. Pierre Villey, dans l'étude magistrale qu'il vient de publier sur *Les sources et l'évolution des Essais*, n'a fait ressortir l'originalité de cette longue dissertation pédagogique que Montaigne développa avec un plaisir évident[1]. Au reste, la tentative n'était pas absolument nouvelle, vers 1580. Autour de Montaigne, le problème de l'éducation sollicitait les esprits. M. Villey s'est efforcé de suivre les destinées de ces préoccupations. Avec un rare bonheur, il a pu exhumer de l'oubli les noms et les œuvres d'ouvriers, aujourd'hui bien obscurs, mais alors célèbres : Jean Bodin : *Oratio de instituenda in republica juventute*, Toulouse, 1559 ; du Verdier : *Suite des diverses leçons de Pierre Messie*, 1577, liv. V, ch. 3 ; La Primaudaye : *L'Academie françoyse*, 1577 ; Scévole de Sainte-Marthe : *Paedotrophia*, 1584 ; Tabourot des Accords : *Bigarrures*, 1585, liv. IV, chap. sur *quelques traits utiles pour l'institution des enfans ;* François de la Noue : *Discours politiques et militaires*, 1587, ch. VI *de la bonne nourriture et institution qu'il est nécessaire de donner aux jeunes gentilshommes françois.*

Voilà, certes, une riche et curieuse nomenclature : nous mon-

1. Pierre Villey, *L'Evolution des Essais*, t. II, pp. 448-469. Paris, Hachette, 1908.

trerons cependant qu'elle n'est pas complète, et que les noms oubliés sont précisément les noms essentiels. Ce qui reste vrai, c'est que la connaissance des œuvres révélées par M. Villey sert à accentuer l'opposition radicale des idées pédagogiques de Montaigne avec celles que la faveur générale conservait autour de lui.

Autour de lui, se maintiennent encore les grandes ambitions du seizième siècle érudit et pédant. On veut des esprits décisifs, autoritaires, parce qu'ils auront fait le tour des idées humaines. L'enfance se familiarise avec les roueries de la rhétorique. Elle est, à vrai dire, attelée à la besogne. Et comme l'idéal suprême est de faire de chaque enfant un lettré, on fait un homme de cabinet, gauche et maladroit, qui ne sait se servir de ses yeux que pour lire et de ses doigts que pour écrire. Le tort commun des éducateurs de ce temps, avides de tout savoir, fut d'oublier qu'il n'y a de bonne éducation que celle qui développe, dans une juste proportion, les qualités de l'esprit et les qualités du corps.

Montaigne, au contraire, estime que le pédantisme est le fléau du siècle. Si l'instruction n'aboutit pas à la sagesse, à la distinction des manières, à la vertu, elle est chose vaine. Celle qu'on donne en son temps « a pour fin, non de nous faire bons et sages, mais savants. Elle y est arrivée; elle ne nous a pas appris à embrasser la vertu, mais elle nous en a appris l'étymologie; nous savons décliner Vertu, si nous ne savons l'aimer ».

Montaigne ne relève donc d'aucun de ces théoriciens. A-t-il même pris connaissance de leurs œuvres? La lecture de leurs apologies de l'ergotisme stérile, du pédantisme décevant et de la rhétorique menteuse n'a-t-elle servi qu'à l'enfoncer davantage dans son désir de réaction? Il semble n'avoir lu attentivement que l'ouvrage de La Primaudaye, et celui-ci est moins un traité didactique de pédagogie qu'un cours de philosophie morale où sont successivement examinés les vices et les vertus avec force exemples, apophtegmes et sentences[1]. Sans doute, La Primau-

1. Villey, *op. cit.*, p. 30.

daye demande au précepteur, « personage de grande littérature et renommée de bonne vie », d'apprendre à son disciple, « moyennement la langue latine », de lui proposer surtout « la philosophie morale des anciens sages », et de l'instruire « seulement assez en la doctrine de bien vivre suyvant les traces de la vertu ». Ces idées se rapprochent de celles des *Essais* ; mais ces analogies demeurent tout extérieures, et l'on ne peut dire que Montaigne se soit véritablement incorporé la pensée de son obscur devancier.

Faut-il donc regarder le chapitre de l'*Institution des Enfants* comme l'expression, à la fois soutenue et merveilleuse, d'une pensée éminemment personnelle? Sommes-nous, enfin, en présence du seul Montaigne, sans danger de « donner une chiquenaude » à Sénèque ou Plutarque? Devons-nous croire qu'entre la pensée de Montaigne et nous, ne viennent plus s'interposer les souvenirs érudits, les citations choisies et les réminiscences involontaires? On pourrait l'admettre, si les conclusions de M. Villey devaient être définitives [1].

Il nous semble qu'elles ne le sont point, et notre enquête sur une idée morale de ce seizième siècle, si riche et si complexe, a pu nous révéler que telles pages des *Essais*, où l'on avait cru entrer en contact direct avec la pensée de l'auteur, ne sont elles-mêmes qu'une mosaïque, dont l'art est seulement plus savant. Tel est le chapitre sur l'*Institution des Enfants*, où nous apercevons, à travers la trame infiniment souple des conceptions de Montaigne, les conceptions d'un précurseur qui, pour notre moraliste, fut un modèle : le cardinal Jacques Sadolet [2].

1. Après avoir montré que l'élève de Ponocratès, de Vivès et de Ramus est gavé de science et traité selon la vieille discipline scolastique, M. Villey ajoute : « Autour de 1580, cette tradition n'est pas encore ébranlée. » Montaigne aurai esquissé, le premier, le geste libérateur.

2. Jacques Sadolet, né à Modène, le 14 juillet 1477, et mort à Rome, le 18 octobre 1547. En 1513, il devint camérier de Léon X, en même temps que l'illustre Bembo. Fut nommé, en 1517, évêque de Carpentras. Ses vertus, sa douceur et la distinction de son esprit furent remarquées de ses contemporains. Il a des traits de ressemblance frappants avec saint François de Sales. Ce ne fut qu'après une longue résistance qu'il accepta d'être nommé cardinal (1536). Sa connaissance de la morale antique était profonde. Quand il écrivit, en 1530, son traité

Il est étrange que les critiques, dont nous avons pu, ces derniers temps, admirer la sagacité et l'érudition, quand il s'est agi de révéler les larcins de Montaigne, aient complètement passé sous silence le nom de ce glorieux humaniste de Carpentras. Il est cependant, lui aussi, l'auteur d'un long traité pédagogique *De liberis recte instituendis liber,* qui ne compte pas moins de soixante pages[1] ! Sadolet, en bon humaniste, était surtout cicéronien. On ne saurait nier qu'il recherche l'ample période et l'interminable circonlocution, mais, dans ces phrases laborieusement rythmées, il coule une pensée robuste et neuve. L'habileté du rhéteur n'a point fait trop de tort à la vigueur du philosophe. Aussi, la réputation du cardinal, en matière d'enseignement, avait-elle de bonne heure franchi les limites du Comtat Venaissin. Maîtres ou directeurs de collèges s'adressaient à lui, demandaient ses conseils, lui soumettaient leurs plans d'éducation.

Dans l'été de 1544, Baduel, le célèbre régent du collège de Nîmes, écrivait une *Lettre à Sadolet* qu'il est utile de consulter pour connaître l'état de l'opinion, à cette époque, sur ces matières[2]. Elle contient, entre autres choses, une critique assez vive de la manière dont les études étaient pratiquées à Nîmes, à Toulouse, dans toute la Provence et jusqu'à Strasbourg. Baduel y trace le portrait, haut en couleur, mais savoureux, de ces maîtres qui courent d'école en école, s'imposant à leurs disciples quelques jours par leur intrépidité d'affirmation, la truculence de leur langage et... la brutalité de leurs verges, bientôt acculés aux dernières limites de leur science, ridicules alors et contraints à s'enfuir sous les huées d'élèves désabusés[3]. Cette lettre fut

De liberis recte instituendis, qu'il réservait pour son neveu Paul, les préceptes de l'antiquité furent rappelés avec une sympathie évidente. Mais il ne faut pas oublier que cet humaniste fut surtout un grand évêque.

1. Voir *Jacobi Sadoleti... opera quae exstant omnia* Vérone, 1738, 4 vol. ; t. III : pp. 66-126. Ce traité est dédié au cardinal Guillaume du Bellay.

2. Voir *Claude Baduel et la réforme des études au seizième siècle,* Paris, 1880, par Gaufrès. Baduel avait connu les collèges de Nîmes, de Toulouse, et s'était renseigné sur la méthode d'éducation que le fameux Sturm avait adoptée à Strasbourg.

3. Dans son *Invective contre les Bigotiens,* Baduel lui-même parlait ainsi du

bientôt suivie d'un *Traité sur les devoirs de ceux qui s'appliquent à l'éducation de la jeunesse.* C'est là que l'on peut voir quelles étaient alors les théories en honneur, et de quelle sollicitude on entourait en particulier l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique.

De cette influence de Sadolet sur Baduel devait sortir, en 1548, un très suggestif *Règlement de gymnase* élaboré par le régent du collège de Nîmes. Les aperçus heureux y voisinent avec les pratiques routinières et absurdes. Sadolet ne put convertir définitivement Baduel à la douceur. Certains articles de ce règlement pourraient servir d'éloquents commentaires aux invectives de Rabelais et de Montaigne contre ces maîtres à la « trongne effroyable, les mains armees de fouets[1] ». Voilà où en est l'opinion, vers 1550. Il est entendu que les maîtres des collèges et les précepteurs particuliers doivent être emplis, gonflés de science, pédants et féroces. On enseigne aux enfants force grammaire, force logique, des mathématiques, de la rhétorique surtout, l'art de jongler avec les mots, au mépris de la pensée.

Dans cet état de choses, nous n'apercevons qu'une seule tentative réfléchie de réforme. C'est celle de Jacques Sadolet. Elle se déployait sous la protection de principes généraux; elle embrassait toute l'étendue des études; elle s'occupait à la fois des maîtres et des élèves; elle fournissait une méthode; elle jugeait les

professeur Bigot : « Cet incapable professeur (magistellus) est tellement destitué de talent, de savoir et même de style, qu'il est plus capable d'aller braire parmi les ânes que de faire parler ici d'une manière digne de cette assemblée et de ces hommes d'élite... Vous voyez, Messieurs, comment les professeurs abusent ici de la simplicité de ces enfants, pour couvrir leur incapacité et leurs erreurs. Je vous supplie donc d'employer votre autorité à réprimer leur intempérance. » Cité par Gaufrès, *op. cit.*, pp. 146 et suiv.

1. Article 7 : « On devra parler latin correctement. Pour en établir et en maintenir l'habitude, on aura recours à des châtiments pécuniaires et physiques, à d'autres encore. »

Article 8 : « Mêmes châtiments contre ceux qui auront commis ou incité à commettre d'autres fautes. »

Article 9 : « Il faut que les maîtres des classes et des cours libres joignent au pouvoir d'instruire leurs élèves celui de les châtier selon leurs fautes. »

sciences et proportionnait l'étude de chacune d'elles à leur importance respective. Elle était, dans toute la force du mot, un programme[1].

Sadolet est le grand apologiste de la douceur. Les méthodes pédagogiques contemporaines n'ont pas assez de louanges pour le fouet; Sadolet renie ces méthodes. Son idéal du jeune homme a toutes les séductions. Sadolet s'inquiète autant de la vigueur du corps que de la souplesse de l'esprit. Ce n'est pas un pédant qu'il forme, mais un homme du monde, pour lequel, si les lettres sont un ornement, les mœurs sont une parure. Il sera franc, modeste, avenant et joyeux (*hilaris et comis*), répandu dans le monde, et sa leçon se dégagera au contact de la vie bien plus qu'au contact des livres.

Il sera philosophe et vertueux. Son jugement le servira plus que sa mémoire. Sa vertu n'aura rien d'exclusif. Elle admettra l'idéal païen à côté de l'idéal chrétien. Elle accueillera tous les conseils raisonnables, ceux de Plutarque et de Sénèque, comme ceux de Jésus. Tout cela s'apprendra sans peine, avec un gouverneur qui s'efforcera surtout d'aplanir, devant son disciple, les voies difficiles.

Cet idéal rappelle de fort près celui de l'auteur des *Essais*. Il n'en pouvait être autrement, puisque principes, méthode et jugements de Sadolet sont passés, à peu près intégralement, dans l'esprit et l'œuvre de Montaigne. Pour le démontrer, nous allons suivre le chapitre des *Essais*, en révélant les pensées correspondantes du prélat éducateur[2].

1. Rappelons que le chapitre de Montaigne fut écrit entre les mois de juillet ou d'août 1579 et les premiers mois de 1580. Diane de Foix, à qui il est adressé, épousa Louis de Foix, le 8 mars 1579, ainsi que le porte une copie du contrat de mariage qui se trouve aux archives de la Dordogne. Le chapitre de Sadolet est donc antérieur de cinquante ans.

2. Nous renvoyons, pour le texte de Montaigne, à l'*Edition Municipale* de Bordeaux, confiée à M. F. Strowski. Elle est la plus précise, la plus complète, la mieux comprise des éditions des *Essais*.

Ce ne sont pas seulement les dépendances de textes qui sont curieuses; la composition même du chapitre de Montaigne suit à peu près fidèlement la composition du traité de Sadolet. Nous résumons d'un mot la pensée de Montaigne,

En commençant son traité, Montaigne ne dissimule point la difficulté qui l'attend.

La plus grande difficulté et *importante* de l'humaine science semble estre *en cet endroict* où il se traicte de la nourriture et *institution des enfans.*

Tout ainsi qu'en l'agriculture, les façons qui vont avant le planter sont certaines et aysees, et le planter mesmes: mais, depuis que ce qui est planté vient à prendre vie... pareillement aux hommes... depuis qu'ils sont nays, *on se charge d'un soin divers... à les dresser et nourrir. La montre de leurs inclinations est si tendre en ce bas aage, et si obscure,* les promesses *si incertaines et faulses,* qu'il est malaysé d'y establir aucun solide jugement[1].

« De actionibus et controversiis inter sese civium accurate jura constituta sunt; *in quo* autem *ferme sunt omnia,* de genere vitae eligendo, *de educatione liberorum,* de moribus... mirum silentium est. »

« Nam, ut radix indolem ingeniumque arboris, sic bene moratam et compositam adolescentiam pueritia ipsa producit. *Hoc primum tempus aetatis,* quod in primis *lubricum est atque anceps, minime est omnium legibus,* his quibus nunc utimur, *animadversum atque tractatum.* »

Montaigne demande que l'on renonce au collège. Son disciple restera loin des maîtres incivils et barbares. Toute son institution sera confiée à un gouverneur qu'on choisira avec un soin extrême.

et mettons en regard la page du traité de Sadolet où la pensée semblable est développée :

Difficultés de la pédagogie	Sadolet :	p. 68.
Préoccupation des mœurs plus que de la science...	—	p. 70.
Nécessité et portrait du gouverneur	—	p. 73 et 104.
Méthode d'instruction : faire goûter et discerner....	—	p. 108.
Former le jugement	—	p. 81 et 108.
Les voyages et les conversations	—	p. 70 et 83-84.
Les leçons de l'antiquité	—	p. 108 et 109.
L'importance de la philosophie	—	p. 126.
Procès de l'astronomie	—	p. 125.
Mépris de certains pour la philosophie	—	p. 97.
La formation du corps nécessaire	—	p. 101.
Tableau de la vertu	—	p. 82, 85 et 97.
Contre les méthodes employées	—	p. 91 et 101.
La philosophie se mêle à tout	—	p. 95, 96, 101.
Il faut une sévère douceur	—	p. 91.
Il faut que l'enfant fasse sa leçon	—	p. 84.

1. MONTAIGNE, p. 192, et SADOLET, p. 68.

Il aura le bon sens, la science comme un surcroît ; il formera en son élève le goût, le jugement, l'homme du monde, l'honnête homme.

Je voudrois aussi qu'on fût soigneux de luy *choisir un conducteur* qui eust plustost *la teste bien faicte* que bien pleine; et qu'on y requît tous les deux, *mais plus les meurs et l'entendement que la science;* et qu'*il se conduisist en sa charge d'une nouvelle maniere*[1].

« Pater... *requirat magistrum* aptiorem; satius est enim externis *moribus probum* quam domesticis degenerem filium educari. Hoc ex genere hominum sit : *natura moderatus, virtutis ac dignitatis studio praecipue flagrans,* qui se totum in animum ingeniumque pueri per oculos et aures illius infundere studeat.

... Magistrumque illi praeficiamus e litterario ludo, *cujus mores probati sint*, et *diligentia* in *docendo* cognita... »

Je voudrois qu'... il commençast à la mettre sur la montre, luy faisant *gouster* les choses, les *choisir*, et *discerner* d'elle mesme; quelquefois luy ouvrant le chemin, quelquefois le luy laissant ouvrir... *Il est bon qu'il le face trotter devant luy*[2].

« At nos *delectu* volumus et *judicio* valere vel maxime ejus adolescentis naturam... ingenii est cum percipere celeriter id quod traditur, tum vero arrepto a demonstrante principio, *praecurrere aliquantum.* »

Qu'*on luy propose cette diversité de jugements : il choisira, s'il peut...* Il faut qu'il emboive leurs humeurs... mais qu'*il se les sçache approprier*[3].

« *Ex multis enim circumcirca sese offerentibus, eligat illud oportet, quod maxime sit accommodum.* »

Ce qui est merveilleusement propre à former l'honnête homme, c'est, au dire de Montaigne, le commerce des hommes, la conversation, la visite des pays étrangers.

Je voudrois qu'on commençast à le promener dez sa tendre enfance... Ce n'est pas raison de nourrir un enfant au giron de ses parents. Cette amour

« Sic patrifamilias praescribamus (*sit modo is qui liberos cupiat in viros fortes industriosque evadere*) frugalitatem domi et temperantiam

1. Montaigne, p. 194, et Sadolet, pp. 78 et 104.

2. Montaigne, p. 194, et Sadolet, p. 108.

3. Sadolet insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de mettre son élève en présence d'opinions divergentes pour qu'il puisse choisir et exercer son jugement : « Est huic aetati magno ornamento simul et emolumento, videre multorum ingenia atque scripta ; quod et multa addiscuntur a multis, quae ad usum et manum quotidie opportuna accidere possunt, et lectio varia ac multiplex iudicandi vim prudentiamque confirmat » (p. 108, et Montaigne, p. 196).

naturelle *les attendrist trop;* ils ne sont capables *ny de chastier ses fautes,* ny de le voir *nourry grossierement...* Car il n'y a remede : *qui en veut faire un homme de bien,* sans doubte il ne le fault espargner en cette jeunesse[1]...

En cette eschole du commerce des hommes,... *le silence et la modestie* sont qualitez tres-commodes à la *conversation.* On dressera cet enfant à estre espargnant et mesnagier de sa suffisance... On luy apprendra... à n'employer pas tous les tours qui luy peuvent servir, mais *ceux-là seulement qui luy peuvent le plus servir.* Qu'on le rende délicat au chois et triage de ses raisons, et aymant *la pertinence...* Que sa conscience et sa vertu *reluisent en son parler*[2].

Il practiquera, *par le moyen des histoires,* ces *grandes ames* des meilleurs siecles. C'est un vain estude qui veult; mais qui veult aussi, c'est un estude de *fruit inestimable...* Mais que mon guide se souvienne où vise sa charge... Qu'il ne luy apprenne pas tant les histoires, *qu'à en juger...* Il en est, et qui ne sont pas les pires, *lesquels n'y cherchent autre fruit que de regarder comment et pourquoi chaque chose se fait, et estre spectateurs de la vie des autres hommes, pour en juger, et regler la leur*[3].

ac in omni cultu *victuque parsimoniam illi retinendam esse.* Matres fere et feminae omnes *indulgentiores sunt,* itaque *corrumpunt mores puerorum.* »

« Mores pertinent eo, ut quodcumque fiet *diceturve,* habeat in sese *modestiam quandam,* ordinemque agendi *aptum et convenientem, in quo splen deat decorum illud,* quod in animos delectet.

« *Egregia utilitas...* ex illorum lectione varia percipietur... Horum et ceterorum, ut dico, crebra lectio non solum voluptate afficit cognoscendis *summorum hominum ingeniis,* sed auget etiam facultatem inter dissimilia et varia genera *dijudicandi.* Quod idem *de rerum gestarum scriptoribus* est dicendum : ... *quid cavendum in vita et quid sectandum sit ex eventis illorum facile intelligitur.* »

Mis en possession de cette méthode pratique, le précepteur tâchera d'enseigner à son élève une science pratique. Il n'en est qu'une, la philosophie morale. Elle instruit sur la tempérance et la justice, l'ambition et l'avarice, la mort, la douleur et la honte; elle nous apprend à nous connaître, à savoir bien mourir et bien vivre. C'est de nous qu'elle nous parle, de nos espérances, de nos aspirations, de nos destinées. Elle doit être la base de la pédagogie. Voilà bien l'idée de Montaigne.

1. Montaigne, p. 198, et Sadolet, pp. 83 et 84.
2. Montaigne, p. 200, et Sadolet, p. 70.
3. Montaigne, pp. 202 et 205, et Sadolet, p. 109.

Mais là-dessus, M. Villey construit un système particulier d'interprétation du chapitre des *Essais*, auquel il joint quelques considérations qui nous paraissent, à tout le moins, précipitées : « Vous reconnaissez ici, dit-il, les habitudes de Montaigne. Il conseille aux autres simplement de goûter à sa vie intellectuelle, car c'est bien le caractère dominant de sa vie intellectuelle que ce perpétuel commerce avec les moralistes de l'antiquité. C'est bien par leurs exemples qu'il a cherché à organiser sa conduite, et dans les *Essais* nous le voyons continuer à vivre et à penser par eux. Mais introduire systématiquement cette philosophie rationnelle dans la pédagogie, c'est une nouveauté, cela. De toutes les sciences anciennes, la morale était celle qui y pénétrait le plus malaisément. L'Eglise risquait de s'inquiéter de cette concurrence. Gargantua, qui abreuvait si largement son esprit de sciences profanes, ne demandait qu'à la *Bible* sa morale, et la lecture des saints Livres tenait une très large place dans sa vie d'écolier[1]. »

Eh bien, non, ni l'insertion systématique de la philosophie rationnelle dans la pédagogie n'était une nouveauté au temps de Montaigne, ni l'Eglise ne prit ombrage de cette concurrence. Car le premier qui, parmi nous, ait tenté de fonder l'éducation sur une philosophie rationnelle, c'est le cardinal Jacques Sadolet. Les textes, qu'on nous excusera de citer, sont d'une clarté parfaite : « Cum autem illud incommode natura paratum esse videatur, ut tanto ante in animis nostris cupiditates rationem anteveniant, omni ope curandum est, ut extraneae interea cogantur obedire rationi, dum sua et domestica adventet ratio, cujus tanquam legitimae dominae imperia libentius deinde exsequantur... Quae est igitur vera ratio bene vivendi? haec nimirum, ut sese exaequet cupiditas, et componat rationi[2]. » Le tout de l'existence est donc de suivre la raison. Mais cette raison a besoin d'être dirigée, formée et consolidée. Sans doute; Sadolet va-t-il invoquer les saints Livres? Nullement, il s'adresse aux moralistes anciens.

1. Pierre Villey, p. 459.
2. *De lib. recte inst.*, p. 63.

Comme le fera Montaigne, il leur demande des réflexions pratiques[1]. Il interroge les grandes âmes des meilleurs siècles pour le profit que l'on en tire pour sa propre vie. Il recommande, dans ce même dessein, la lecture des historiens latins et grecs. Les voyages eux-mêmes n'ont d'autre but que de former l'âme de l'enfant. D'une visite au Musée du Vatican, Sadolet veut que l'on emporte, avec la vision du Laocoon ou de l'Apollon, une leçon morale que le précepteur s'efforcera de provoquer dans l'esprit de son disciple. Voilà comment, en dépit de son âge, l'enfant doit s'habituer à façonner sa vie d'après une méthode rationnelle. Montaigne appelle cette méthode « la philosophie, à laquelle se doibvent toucher les actions humaines comme à leur règle ». Mais Sadolet avait déjà employé le mot, et s'était attaché à montrer que les enfants mêmes ont la philosophie pour principale étude. « Philosophia... illa enim est una, sine qua nullius hominis vita (divinam semper excipio sortem) suopte certe ipsa consilio, nec sapiens unquam, nec beata esse potest[2]. » La troisième partie de son traité pédagogique roule presque uniquement sur ce sujet, et, bien avant Montaigne, la notion de cette philosophie morale, son apologie, sa vertu, son rôle dans l'éducation des enfants, avaient été développés par l'humaniste de Carpentras. Poursuivons notre étude de textes.

Il me semble que les premiers discours dequoy on luy doibt abreuver l'entendement, ce doivent estre *ceux qui reglent ses meurs et son sens*, qui luy apprendront à se connoistre, et à sçavoir bien mourir et *bien vivre*. Entre les arts liberaus, commençons *par l'art qui nous faict libres*[3].

« Tu sic philosophiam amplexator, ut eam intelligas *artem esse bene beateque vivendi*, nec *intelligendi* solum, sed etiam *agendi faciendique* magistram ;... haec efficiet ut illud excelsum et erectum et *liberum in animo*, in quo inest dignitas, nunquam cedat fortunae. »

En ce moment, Montaigne s'arrête et pousse une pointe contre « la science des astres » et ceux qui l'apprennent aux enfants,

1. Ce faisant, Sadolet ne récusait pas les saints Livres. Il ajoutait à leur enseignement l'enseignement de la philosophie antique. On ne saurait dire non plus que Montaigne, dans sa pédagogie, ait voulu substituer les leçons de l'antiquité à celles de la Bible.

2. Sadolet, p. 95.

3. Montaigne, p. 206, et Sadolet, p. 126.

avec « grande simplesse[1] ». Il est curieux de noter que Sadolet venait précisément de parler en faveur de l'astronomie. La curiosité du prélat aurait-elle provoqué le jaillissement d'esprit de Montaigne? Quoi qu'il en soit, l'auteur des *Essais* continue ainsi :

Aprez qu'on luy aura dict ce qui sert à le faire plus sage et meilleur, on l'entretiendra que c'est que Logique, Physique, Geometrie, Rhetorique; et *la science qu'il choisira, ayant desja le jugement formé, il en viendra bientost à bout*[2].

« Illud possum ego confirmare et polliceri audacter, si quis per hasce facultates et disciplinas contenderit ad philosophiam, et illarum cognitione doctrinaque mediocri non tam instructus quam imbutus, huic omnium scientiarum dominae totum sese dederit, fore uti postea cum usus acciderit, *ad illarum unamquamque rediens, et aliquid in ea nosse tractareque instituens, multo id et facilius agat et melius*... revertetur enim ex opibus copiisque philosophiae *et animo et ingenio multo paratior.* »

Malgré ces avantages, on la méprise. Montaigne s'en étonne :

C'est grand cas que les choses en soyent là en nostre siecle, que la philosophie soit... un nom vain et fantastique[3]...

« Sed tamen, non desunt, Paulle, qui illam contemnant, atque adeo vituperent, et in invidiam ad populum adducant. »

En réalité, rien n'est plus riant que cette philosophie[4].

Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué... *une mine triste et transie montre que ce n'est pas là son giste*... Elle a pour but la vertu, qui n'est pas, comme dit l'escole, plantée à la teste d'un mont... Ceux qui l'ont approchée, la tiennent, au rebours,

« Ita aget dicetque omnia, ut in verbis et in factis existat dignitas, *non severa illa et gravis*, sed quae *cum hilaritate modestiaque conjuncta* maxime deceat adolescentiam... Ut per gradus, et *velut planiore via*, ab his praeceptis ad illa altiora philoso-

1. Montaigne, pp. 206 et 207, et Sadolet, p. 125.
2. Montaigne, p. 207, et Sadolet, p. 103.
3. Montaigne, p. 208, et Sadolet, p. 97.
4. Le souci de cette « esjouissance extérieure » est aussi vif dans Sadolet que dans Montaigne : « Nec nos austerum, aut tetricum, aut difficilem esse adolescentem volumus, sed hilarem et comem, descendentem ad omnia quae illa aetas natura fert, modestiam tamen et mediocritatem secum deferentem » (pp. 95, 97 et 101; et Montaigne, p. 209).

logee *dans une belle plaine*... mais si peut-on y arriver... *plaisamment, et d'une pente facile et polie.*

L'âme qui loge la philosophie doit, par sa santé, rendre sain encores le corps. Elle doibt *faire luire jusques au dehors* son repos et son aise; doibt former à son moule *le port exterieur*, et l'armer, par consequent, d'une *gratieuse fierté*, d'un maintien actif et allègre, et d'une contenance contente et débonnaire [1].

phiae consilia et ipsum apicem virtutis ascendatur » (pp. 95 et 97).

« Placet mihi disciplinam esse .. conditam *liberali quadam comitate*, ut amici et hospites intro libenter comeent, ad quorum adventus .. *splendorem* convivii et *hilaritatem vultus* ac sermonis majorem aliquanto illa quotidiana adhibeat; lautius quoque accipiat et elegantius. »

D'un autre côté, rien n'est plus facile, puisque cette philosophie a le privilège de se mêler à tout.

Un cabinet, un jardin, la table et le lit, la solitude, la compaignie, le matin et le vespre, toutes heures luy seront unes, toutes places luy seront estude; car la philosophie, qui, *comme formatrice des jugements et des meurs*, sera sa principale leçon, *a ce privilege de se mesler partout* [2].

Aussi nostre leçon, *se passant comme par rencontre*, sans obligation de temps et de lieu, et se meslant à toutes nos actions, se coulera *sans se faire sentir*. Les jeux mesmes et les exercices seront une bonne partie de l'estude; *la course, la luite, la musique, la danse, la chasse, le maniement des chevaux* et des armes [3].

Je veux que la *bienseance exterieure*, et *l'entregent*, et la *disposition de la personne, se façonne quant et quant l'ame*. Ce n'est pas une ame,

« At ea est praecipua *non solum bene moratae, sed etiam vere beatae et sapientis vitae procreatrix*, sine qua nihil .. probum. Anceps est in utramque partem, et *cum in omne genus doctrinae scientiaeque diffusa, tum ad bonum morem etiam pertinens.* »

« Virtutis omnis doctrina aut in exemplis constituta est aut in praeceptis; hoc est, ut vel oculis, vel auribus in animo concipiatur, majorem prope habere vim haec, *quae quasi praetereundo*, et *non dedita opera* fieri videntur... Si cuncta suppeditaverit filio, sive *equis* ille oblectetur, sive *canes ad venandum* appetat; .. decet enim adolescentem hunc ita studere praestare ceteris, ut ad illa .. se dedat: *currere, saltare, ludere, eosque utique lusus quibus corpus exerceatur, choreas ducere.* »

« ... Gymnasticam videlicet et musicam, quarum *altera corporis* in puero motus, *altera animi*, effusos, sub leges redigeret; ut cum suos na-

1. Montaigne, p. 208, et Sadolet, p. 84.
2. Montaigne, p. 213, et Sadolet, pp. 95, 96.
3. Montaigne, p. 214, et Sadolet, pp. 91, 101.

ce n'est pas un corps qu'on dresse : c'est un homme [1].

turae cursus impetusque permisisset, *affingeret tamen quidam ex arte et disciplina*, quod cum *venustatem omnibus illis motionibus*, tum *corpori* valetudinem, *animo* modestiam posset adferre. »

Il ne suffit pas que cette science soit agréable en même temps qu'utile : il faut encore que les maîtres sachent bien l'enseigner.

Ostez-moy la violence et la force : il n'est rien, à mon advis, qui abastardisse et estourdisse si fort une nature bien née... Quelle maniere pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames et craintives, de les y guider d'une *trongne effroiable*, les *mains armees de fouetz* [2].

« Et vere si cogitare volumus, cum nemini expediat metu contineri in officio, *minime convenit liberis*... Sit igitur hoc patri in primis propositum, ut *neque morosus*, *neque asper*, nullamque in partem *immitis* fuerit et *truculentus* praebueritque se facilem et indulgentem filio.

Magister ita quotidianum pensum legendi et scribendi a puero exigat, *ut nulla in re sit asper, nec minis aut violentia utatur.* »

Ainsi la philosophie morale a enseigné à l'enfant la vertu ; il reste que ce jeune disciple sache vivre sa leçon.

Il ne dira pas tant sa leçon comme il la fera. Il la repetera en ses actions. On verra s'il a de la prudance en ses entreprinses ; s'il a de la bonté et de la justice en ses deportemens ; s'il a du jugement et de la grace en son parler, de la vigueur en ses maladies, de *la modestie* en ses jeux, de *la temperance en ses voluptez*, de *l'ordre en son œconomie* [3]...

« Quin ipsis epulis et vino, tacita poterit esse exploratio et observantia quaedam, qua se nam pacto filius gerat ; num patriae disciplinae memor, *pudorem in convivio modestiamque* retineat, noveritque sibi ipse *in poculis temperare*, num sciat *parcimoniam tenere sine sorde* et *liberalitatem ac splendorem adhibeat*, cum venit usus, *sine profusione et luxuria.* »

On aperçoit assez clairement la ressemblance frappante des conceptions de Montaigne avec celles de Sadolet. Ils ont, tous deux, proposé des réformes de nature à surprendre leurs contemporains. La moins curieuse ne devait pas être l'exhortation d'apprendre, à de jeunes enfants, la philosophie avec plus de

1. Montaigne, p. 214, et Sadolet, p. 113.
2. Montaigne, p. 215, et Sadolet, pp. 91 et 104.
3. Montaigne, p. 218, et Sadolet, pp. 84-85.

3 0112 062039729

sollicitude que les sciences mêmes. Ils rêvent tous deux d'une jeunesse réfléchie, curieuse des mœurs antiques, soucieuse d'une règle morale, et prétendant la construire avec les matériaux recueillis au cours de longs voyages, soit dans les siècles passés, soit parmi les contemporains. Ils éprouvent, tous deux, pour les vieilles méthodes de la scolastique et de la Renaissance, une égale antipathie. Les maîtres qu'ils souhaitent font de la science un plaisir perpétuel et laissent avancer l'intelligence du disciple au milieu de joies sans cesse renaissantes. Le cardinal et l'épicurien Montaigne ont une égale horreur de la peine et du labeur. La vertu même leur semble à tous deux ennemie de l'effort. Ni l'ascétisme, ni l'inquiétude du bien qui fait chercher en gémissant, ni l'austérité des manières ne conduisent à la vertu. Elle veut l'aimable sourire et la joie bienveillante. Elle se confond avec eux. Tous deux, Montaigne et Sadolet, préparent l'homme de salon, superficiel, mais infiniment souple et séduisant.

Que nous faut-il conclure de ces rapprochements? C'est que, sans doute, il convient de réintégrer le fameux chapitre de Montaigne dans la méthode d'études suivie avec tant de raison pour le reste de ces étranges *Essais*. Les critiques ont trop abandonné à Montaigne les idées qu'il y développe ou les images qu'il y pique. Nous avons essayé de montrer que l'influence du cardinal Sadolet fut prépondérante dans la composition de ces pages, et peut-être un plus habile trouvera-t-il les sources inconnues qui permirent à Montaigne d'enrichir les pensées du prélat avec les exemples qui sont dans ce chapitre particulièrement nombreux.

Joseph Dedieu.